

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'Oiseau-Mouche

“De fleur en fleur”

VOL. II

PETIT SEMINAIRE DE CHICOUTIMI, 17 MARS 1894

6

LÉGENDE DU CAP TRINITE

(Suite)

“Par une matinée, au mois où la lumière
“D’un plus brillant éclat environne la terre,
“Un homme merveilleux s’en vint ici chasser.
“C’était, vous devinez, notre premier ancêtre.
“Seul chasseur ici-bas, il s’avançait en maître
“Sur le fleuve charmant qu’il semblait dominer.

* *

“Wayo, c’était son nom, était grand comme un
[chêne ;
“Son bras était si fort qu’il arrachait sans peine
“Les plus majestueux des sapins de nos bois ;
“Son canot, fait d’ailleurs en tout comme les
[nôtres,
“Était si long, vraiment, que d’une rive à l’au-
[tre

“On le le mesurait au juste que trois fois.

* *

“Parti de cette baie à nulle autre pareille
“Où le grand être avait, sur sa lèvre vermeille,
“Mis le souffle de vie avec un doux baiser,
“Il poursuivait joyeux sa course triomphale
“Depuis un jour entier, et l’aube matinale
“Pour la deuxième fois venait de se lever.

* *

“Mais que voit-il soudain ? le fleuve se soulève
“Et furieusement de l’une à l’autre grève
“Il agite ses eaux comme eût fait l’ouragan ;
“Son canot gracieux dont la vague se joue
“Ne veut plus avancer, et détournant sa joue
“Va fuir devant ces flots à l’aspect menaçant.

* *

“Notre aïeul du Très-Haut avait une promesse:
“Il n’avait qu’à crier vers lui dans la détresse
“Pour éprouver l’effet de son bras redouté.
“Il jette donc un cri vers le ciel qui l’écoute,
“S’apprêtant à dompter l’ennemi qu’il redoute,
“Et cherche à distinguer dans le fleuve agité.

(A suivre)

DERFLA.

HISTOIRE DE LA GRANDE-BAIE

V

LA GRANDE-BAIE DEPUIS LES
OBLAIS JUSQU’A NOS JOURS
(1853-1894)

(Suite)

Le nouveau curé donna une nouvelle impulsion à l’école de la Rivière-à-Mars, et transforma l’école du village en une école modèle qui s’ouvrit immédiatement sous la direction de M. Chs Fiset, instituteur diplômé. L’école modèle de Saint-Alexis est très florissante encore aujourd’hui.

Monseigneur de Tloa envoya cette année (1859) une lettre pastorale aux paroissiens de Saint-Alexis. Il les exhortait à payer fidèlement la dîme et le supplément à leur curé, et à pourvoir d’une manière convenable à l’entretien du culte. Dans sa visite pastorale du 24 juin de la même année, il revint sur le même sujet ; mais ces appels réitérés ne produisirent pas tout l’effet qu’on aurait pu en attendre. Cependant la visite épiscopale fut signalée comme toujours par des démonstrations splendides et enthousiastes, et Monseigneur se rendit cette fois jusqu’à Hébertville qui était desservi depuis deux ans par M. Jos. Hudon.

La même année on acheta pour la chapelle de Saint-Alexis un beau ciboire en argent qui coûta \$60, et l’on fit une allonge au presbytère.

En 1860, on ouvrit un nouveau cimetière, et l’on fit des additions considérables aux bâtisses de la fabrique. C’est ainsi que l’on construisit un hangar à grains à deux étages et des bâtiments de 54 pieds sur 20.

Jusque là plusieurs des concessions de la paroisse portaient des noms profanes assez ridicules, comme Cayouton, Frémillon, Carcasson. Monsieur le curé profita des annonces qu’il devait faire à l’occasion de la quête de l’Enfant-Jésus pour rebaptiser tous les rangs de sa paroisse et leur donner des noms de saints. C’est ainsi que le rang qui longe la Rivière-à-Mars reçut le nom de Saint-Louis, celui qui longe la Rivière Ha ! Ha ! le nom de Saint-Jean, et un autre le nom de Saint-Charles.

Le 2 décembre, il se tint une assemblée de tous les habitants de Saint-Alexis, et l’on y signa une requête adressée à l’évêque pour demander l’érection canonique de la paroisse.

Nous allons oublier une grave difficulté qui arriva en cette même année (1860). Jusque là, le Surintendant de l’Instruction Publique, M. Chauveau, avait donné aux commissaires d’écoles la permission

d’employer des instituteurs et des institutrices non diplômés, à la seule condition qu’ils fussent approuvés par l’Inspecteur des dites écoles, M. V. Martin. Grâce à ce privilège, toutes les écoles pouvaient être en opération, et répandre de tous côtés l’instruction élémentaire dont notre peuple a tant besoin. Tout à coup, en janvier 1860, les commissaires reçurent information que tout octroi d’argent leur est refusé parce qu’ils se servent de personnes non diplômées pour tenir leurs écoles. Ce fut une véritable tempête de réclamations et de récriminations qui se déclina alors sur les bords de la Baie des Ha ! Ha ! M. Chauveau fut obligé de céder devant l’orage, et d’envoyer les allocations refusées. Mais il importait de prévenir le retour de difficultés semblables. M. Martel demanda donc immédiatement au Conseil de l’Instruction Publique, par l’entremise de M. l’abbé E. A. Tascherca, Recteur de l’Université Laval, un bureau d’examineurs pour le comté de Chicoutimi. Il l’obtint le 8 septembre 1862 ; et depuis ce temps le nombre des diplômes accordés par ce bureau a suffi aux besoins de l’instruction publique au Saguenay.

(A suivre)

DERFLA.

PREMIERS ET SECONDS DU MOIS DE FÉVRIER

Physique : MM. H. Tousignant ; U. Tremblay.

Philosophie : MM. J. Tremblay ; T. Dufour.

Rhétorique : MM. O. Tremblay ; F. Bergeron.

Belles-Lettres : MM. E. Bellay ; A. Huard.

Versification : MM. J. Sheehy ; Ad. Tremblay.

Humanités : MM. T. Saucier ; E. Duchêne.

Quatrième : MM. R. Delisle ; L. Morel.

Troisième : MM. D. Fraser ; N. Gagné.

Seconde : MM. J.-A. Gagné ; T. Topping.

Première : MM. D. Villeneuve ; C. Simard.

Nous apprenons avec regret que M. l’abbé Jos. Gauthier, ancien élève du Séminaire, et maintenant chapelain de l’Hôpital de Windsor, Ont., est dangereusement malade.

L'OISEAU-MOUCHE

Journal littéraire et historique, publié tous les quinze jours (les vacances exceptées.)

Prix de l'abonnement : 50 cents par année, pour le Canada et les Etats-Unis. On accepte en paiement les timbres-poste de ces deux pays.

AUX AGENTS : Onze abonnements servis pour le prix de dix (\$5.00).

Pour l'UNION POSTALE, le prix de l'abonnement est de 3 fr. 50 cent.

Pour ce qui a rapport à l'administration et à la rédaction, s'adresser à

G. CIMON,

Gérant de L'OISEAU-MOUCHE,
Séminaire de Chicoutimi,
Chicoutimi, P. Q.

Imprimé aux ateliers typographiques de
M. J.-D. GUAY, à Chicoutimi.

CHICOUTIMI, 17 MARS 1894

QUELQUE CHOSE D'ETONNANT

Dans ce temps si fertile en surprises, "notre poète national" a su conquérir la palme, de l'aveu de tous. Quoi de plus inattendu, en effet, que de le voir terminer, par une attaque en règle contre le clergé catholique, un hymne en l'honneur de Léon XIII conférant, par l'introduction de sa cause, le titre de Vénéral à Jeanne d'Arc ! C'est pourtant bien ce qui est arrivé dernièrement.

Le *Courrier du Canada* et la *Vérité* n'ont pas manqué, nos lecteurs le savent déjà, de traiter le digne littérateur suivant son mérite, et de venger, comme il le fallait, le bon sens et la vérité historique. Et voilà l'écrivain embarrassé dans un filet dont il ne se tirera pas aisément :

S'il a écrit de bonne foi que le clergé catholique est responsable de la mort de Jeanne d'Arc, ses connaissances en histoire sont loin d'être merveilleuses ! et même, il n'a pas dû lire le décret pontifical qui permet l'introduction de la cause de Jeanne, puisque les juges ecclésiastiques qui l'ont condamnée y sont clairement désignés comme *schismatiques*.

S'il écrivait de ce que nous venons de rappeler, il a donc écrit de mauvaise foi ? et alors comment qualifier sa manière d'agir ?

Dans tous les cas, c'est une étrange façon d'honorer la Vénéral Jeanne et de témoigner de la reconnaissance au Pontife qui la glorifie !

ORNIS.

P. S.—Nous lisons ce qui suit, sous la signature de l'abbé G. r. i. e. r, "une des plus fortes têtes et une des "plus vaillantes figures du clergé "français." (L. Fréchette, *Patrie* du 10 mar.), dans son journal *Le*

Peuple Français, de Paris, 5 février 1894.

"On a osé dire qu'elle (Jeanne d'Arc) avait été condamnée à mort par l'Eglise catholique, ou par des catholiques français. "Ce n'est pas vrai ! " Ceux qui l'ont condamnée étaient des mauvais Français et non des catholiques. Ils étaient hérétiques ou schismatiques, c'est-à-dire séparés de l'Eglise catholique, révoltés contre elle, acharnés contre l'Eglise, non moins que contre la France.

"Finissez-en donc avec ces calomnies qui ne sauraient tenir debout. "

O.

LE 25 MARS

L'Eglise a choisi cette date, neuf mois avant la fête de Noël, pour célébrer la fête de l'Annonciation ou plutôt de l'Incarnation du Fils de Dieu.

Cette année, la fête de Pâques oblige selon les rubriques à renvoyer la fête de l'Annonciation au lundi après la Quasimodo.

Malgré l'éclat ordinaire du jour de Pâques, cette belle fête ne doit pas passer inaperçue à son jour propre.

Pour mieux préciser les sentiments que nous devons avoir en ce jour, je rappellerai un épisode raconté dans les saints Livres, concernant le séjour de Noé dans l'arche.

Cet épisode aura d'autant plus d'à-propos dans les colonnes de l'OISEAU-MOUCHE, que c'est un oiseau, "la colombe," qui en est l'objet. Il semble que c'était l'oiseau-mouche qui devait sortir un des premiers, puisque c'est dans les fleurs et leurs parfums qu'il trouve sa nourriture ; mais, dans les desseins de Dieu, la colombe, avec ses instincts mystérieux, *meditabor ut columba*, je gémissais comme la colombe (ISAIE, XXXVIII, 14), sa beauté, *una est columba mea*, une seule est ma colombe (CANT. DES C. VI, 8), comme l'agneau avec sa douceur, devait avoir une place choisie dans le langage symbolique de l'Ecriture Sainte. Nous lisons donc : (GEN. VIII, 8) Noé envoya une colombe pour "voir si les eaux avaient cessé de couvrir la terre. Mais la colombe n'ayant pu trouver où mettre le pied parce que la terre était toute couverte d'eau, revint à lui ; et "Noé, étendant la main, la reprit "et la remit dans l'arche. Il attendit sept autres jours et envoya "de nouveau la colombe hors de l'arche. Elle revint à lui, le soir, "portant dans son bec un rameau "d'olivier dont les feuilles étaient "toutes vertes. Il attendit sept au-

tres jours et il envoya la colombe "qui ne revint plus à lui."

Nous avons dans cet épisode une histoire allégorique de ce qui s'est passé entre la Divinité et la sainte Vierge.

Tant que Marie n'a pas paru sur la terre, l'Esprit Saint, représenté par la colombe, cherchait en vain parmi les hommes quelque chose qui pût l'attirer : Tout était englouti par le péché. Depuis quarante siècles, comme au déluge qui dura quarante jours, les ruines, les décombres s'amoncelaient de toute part ; et le démon, dans la tentation du désert, pouvait dire à Notre-Seigneur Jésus-Christ, en montrant les royaumes du monde : "Tout cela m'a été donné", sans être démenti.

Mais le temps de la miséricorde approche. Voici Marie ! Aussitôt que l'empreinte de son petit pied béni apparaît sur cette terre, la tête du serpent est écrasée, le lieu de notre exil devient intéressant pour le Très-Haut : "*Vulnerasti cor meum, soror mea, sponsa*, vous avez blessé mon cœur, ô ma sœur, ô mon épouse." l'Esprit Saint cherche cette enfant.

Les eaux du déluge, baissant peu à peu, laissent voir la branche d'olivier qui verdit. Il n'y a rien de flétri sur cette tige, "*et macula non est in te*, il n'y a pas de tache en vous." Présentez, ô colombe divine ! ce rameau dans le sanctuaire du Dieu vivant.

Attendons encore quelques jours ; laissez grandir cette enfant jusqu'à ce que la tige de Jessé ait fleuri, jusqu'à ce que toutes les perfections, toutes les amabilités aient pénétré son âme ; et la colombe sortie de l'arche ne reviendra plus, c'est-à-dire, Dieu lui-même descendu du ciel ne remontera plus : "*Et Verbum caro factum est, et habitavit in nobis*. Et le Verbe s'est fait chair et il a habité parmi nous."

Marie sera sa mère. Dans son enfance, penché sur son cœur, entendant l'harmonie de ses battements ineffables, il deviendra comme insensible aux hurlements des blasphèmes. Longtemps les foudres de la justice lui échapperont des mains ; longtemps Marie retardera les châtements des anges.

Avant qu'elle parut sur la terre, les anges entendant Salomon chanter sa beauté sous l'inspiration de l'Esprit Saint, "*Quam pulchra es, amica mea, quam pulchra es, oculi tui columbarum*. Que vous êtes belle, ô ma bien-aimée ! vos yeux sont comme ceux de la colombe"

se disaient : "Quelle est donc celle qui touche ainsi le cœur de notre Dieu ? Quand viendra-t-elle ? quand la verrons-nous ? Quelque enfant pure, aimable, gracieuse, passait-elle dans la vie ? Aussitôt ils se disaient : "Ne serait-ce pas la bien-aimée de notre Dieu ? Quand viendra-t-elle ? quand la verrons-nous ? Elle est venue, les anges l'ont aperçue, et nous la connaissons bien. Pour les anges, ce fut le ciel dans le ciel, que les douces communications de Marie avec son Dieu. Pour nous, les instants de la durée du monde, depuis qu'elle a passé parmi nous, doivent être consacrés à constater combien Dieu l'a aimée et à nous pénétrer de son amour.

Maintenant, n'avons-nous pas raison de ne pas oublier, au milieu des solennités pascuales, le souvenir de celle qui précisément en ce jour a fait descendre du trône de la Divinité cette parole ineffable : "*Deliciae meae esse cum filiis hominum*, mes délices sont d'être avec les enfants des hommes."

SERENO.

NOTES

SUR L'ART DE LA DÉCLAMATION
(Suite)

II.—Le *rythme* du geste est la mesure des mouvements, lents ou rapides.

"Le *rythme* du geste est proportionnel à la masse à mouvoir," selon la formule d'un maître.

Un agent de volume peu considérable, auquel on imprime un mouvement lent, engendre l'emphase ; un mouvement rapide d'un agent plus grand fait l'effet d'un choc nerveux.

Le *rythme* dépend aussi de l'agitation ou du calme de l'âme ; mais la proportion rythmique des mouvements d'agents de masses différentes doit toujours être observée au cours d'un même état psychologique.

III.—La *symétrie* du geste est l'accord de plusieurs agents dans une même expression.

Le geste des bras, l'expression de la physionomie, la pose de la tête, l'attitude du torse, le mouvement des épaules, la position des jambes, toute l'action doit concourir au même but par des expressions différentes d'une même chose. Les agents de la mimique ne doivent pas se contredire les uns les autres.

Dans toute action simultanée de plusieurs organes, ces derniers sont soumis aux lois de l'opposition et de l'équilibre. Le corps doit toujours

être en équilibre parfait ; et les agents de la mimique doivent, quand il se peut, se mouvoir en sens inverses les uns des autres ; s'ils se meuvent nécessairement dans le même sens, leurs mouvements doivent différer entre eux en hauteur, en longueur ou en rapidité.

TITRE TROISIÈME

Expression

L'expression du geste comprend la *priorité*, la *suspension* et la *forme*.

I.—La parole est une expression réfléchie : elle se fait entendre lorsqu'une impression est connue. Le geste est un langage spontané : il paraît dès que l'impression est reçue.

Donc, le geste doit précéder la parole.

II.—Le geste, né avant la parole, l'accompagne, et parfois subsiste après qu'elle s'est éteinte.

Le geste doit être prolongé. La suspension du geste est d'autant plus longue que la masse à mouvoir est plus grande. Ainsi, l'attitude du torse et le geste du bras peuvent être suspendus jusque dans le mouvement suivant celui qui les a produits, tandis que la physionomie change d'expression avec la pensée et subitement.

III.—Quant à la forme du geste, que la nature s'en charge. Que votre geste s'échappe sans recherche, spontanément.

Il y a cependant des cas, où, pour produire certains effets, surtout dans le comique froid, il est bon de préparer ses gestes ; mais c'est toujours à la condition qu'il n'y paraîsse pas.

(A suivre)

DENIS RUTHBAN.

LES CHEMINS DE FER

L'autre jour je descendais du train qui va de Québec à Montréal. Emportés avec une vitesse prodigieuse, nous avions franchi en six heures et demie les soixante lieues qui séparent ces deux villes.

J'en étais émerveillé ; et, tout en marchant, mon esprit se reportait vers le passé pour le comparer au présent. Comme nous sommes déjà loin, pensais-je, du temps où nos pères devaient faire ce trajet soit en cabriolet, soit en canot, et quelquefois même à pied. Il fallait être courageux comme nos pionniers canadiens pour entreprendre de tels voyages. Ils étaient obligés de marcher pendant bien des jours, n'ayant le plus souvent d'autre abri pour dormir que le ciel étoilé.

Si quelqu'un leur eût alors raconté les prodiges que devait opérer la vapeur, on l'aurait sans doute traité de visionnaire et d'insensé, ou bien on eût pris ses récits pour des histoires faites à plaisir. Plusieurs de nos vieillards même auraient été du nombre de ces incrédules ;

et ils le seraient peut-être encore, si la réalité n'était venue dissiper leurs doutes et exciter leur admiration.

C'est en effet merveille de voir ces nombreuses caïales d'acier, rejetant avec force l'air brûlant de leurs poumons de feu, et s'élançant de nos gares pour aller dans toutes les directions porter l'activité, le commerce et la vie.

Que de bienfaits ne devons-nous pas à la vapeur appliquée surtout à la locomotion ! Par elle, les pays les plus reculés se sont rapprochés, et les peuples étrangers sont devenus des frères. Avec elle, les distances ont disparu, les rapports internationaux sont devenus plus fréquents et plus sympathiques ; avec elle, la civilisation a pris un nouvel essor, et aidée de ce puissant agent elle a porté ses bienfaits chez les peuples les plus éloignés ; avec elle, enfin, la vie de l'homme s'est en quelque sorte doublée, puisqu'il peut maintenant se transporter où il lui plaît sans fatigue et sans misère.

Cependant, ici comme dans toutes les choses humaines, il y a un revers à la médaille. En effet, que de morts, que de blessures à mettre chaque année sur le compte des accidents de chemins de fer ! Nous savons bien l'endroit d'où nous partons, mais ne pouvons rien assurer quant au lieu où nous descendrons ; car la moindre négligence d'un employé peut être la cause d'une catastrophe.

Combien aussi ces malencontreux chemins de fer n'ont-ils pas diminué la poésie des voyages ! Est-il rien de plus agréable que de parcourir lentement une campagne pendant la belle saison ? Que de plaisirs perdus, que de charmes inconnus pour nos voyageurs d'aujourd'hui ! Pour le financier, le marchand, le diplomate, c'est merveille que d'être transporté avec cette rapidité ; mais interrogez le touriste, l'artiste, l'observateur voyageant pour le plaisir du voyage et pour l'intérêt de leur science, et ils seront unanimes à regretter la lenteur de la diligence qui leur permettait d'admirer à loisir les pays qu'ils parcouraient.

Aujourd'hui nous voyageons enveloppés dans un nuage de fumée. Les campagnes, les rivières, les villages, les villes et les montagnes passent sous nos yeux comme les tableaux d'une lanterne magique. Nous passons à tire d'aile ; et dès que nous sommes passés, tous ces paysages se confondent dans notre esprit et il ne nous en reste plus qu'un vague souvenir.

Les gens d'une nature froide et peu sensible n'y trouveront rien à perdre ; mais les muses ont raison de se plaindre, et ceux qui ont l'âme poétique et qui possèdent l'amour du beau y verront certainement une perte irréparable sous le rapport de la poésie.

EUGÈNE BELLAY,
Elève de Belles-Lettres.CAREME (4^e CONFÉRENCE)

Aujourd'hui, solennité de Saint-Joseph, le prédicateur de la station nous entretient de la vie terrestre de Jésus-Christ, notre Chef. *Et habitavit in nobis. Et il a habité parmi nous.*

Il annonce d'abord, que, vu la longueur de l'office pontifical, il sera bref, puis il divise sa matière en trois points principaux : naissance, vie cachée, vie publique de Jésus.

Le Sauveur est accueilli ici-bas par l'amour des uns et par la haine des autres : adoré des petits, des pauvres, et aussi des Mages, il est contraint de se dérober aux poursuites criminelles du roi de Judée, en quoi le Ciel lui-même se charge de prouver sa divinité, un propre es-

prit angélique ayant averti en songe Joseph de fuir avec l'enfant en Egypte.

Commence la vie cachée, dont on ne sait rien, sinon, que Jésus leur était soumis. Seulement, on le voit à Jérusalem, à l'âge de douze ans, enseignant les docteurs dans le temple. Et c'est tout. Et l'on adore, à la pensée qu'un Dieu a obéi pendant trente ans à sa créature.

Mais Jésus entre dans sa vie publique. Baptisé par Jean dans le Jourdain, il se retire au désert où il jeûne quarante jours, après quoi il repousse la triple tentation du démon. Puis, de Capharnaüm où il s'établit, l'orateur nous le montre allant par les bourgs, annonçant partout, le royaume de Dieu, répandant les bienfaits multipliant les miracles, béni, acclamé, amoureux suivi des foules qu'il enseigne et qu'il charme. Ainsi s'écoulaient les trois années du ministère de Jésus. Il a choisis ses Apôtres, leur a adjoint soixante disciples, distingué Pierre, posé enfin les fondements de son Eglise. Son œuvre est en voie d'achèvement. Mais on n'en a rien dit dans ce sermon Pour raconter tout ce qu'a fait Jésus, il faudrait, dit l'Évangéliste, tant de volumes que le monde ne serait pas assez grand pour les contenir. L'orateur termine après avoir fait ressortir la puissance et la touchante amitié du Sauveur dans la résurrection de Lazare, et dans l'institution de l'Eucharistie son amour infini pour les siens.

Et voilà, une fois de plus, le Chef que nous devons suivre à la vie à la mort.

ABNER.

(5e CONFÉRENCE)

Le conférencier y traite, devant un auditoire de plus en plus nombreux, de la mort du Chef de l'Eglise. *Christus factus est pro nobis obediens usque ad mortem. Jésus-Christ s'est rendu pour nous obéissant jusqu'à la mort.* Qu'est-ce que la mort? Qu'a été la mort du Christ? Quels furent les effets de cette mort? Ce sont les trois parties du discours.

La mort est la séparation des parties essentielles d'un être vivant : plante, brute ou homme. L'homme, né mortel de sa nature mais immortel par la grâce de son Auteur, a touché au fruit défendu, et est tombé dans son état naturel. Il a entendu ces terribles paroles : *Tu mourras de mort, c'est-à-dire ton âme sera arrachée de ton corps : tu perdras la vie, tu la perdras éternellement.* La mort est le plus lamentable désastre qui puisse nous arriver ; c'est encore la plus grande douleur, parce que c'est le déchirement le plus intime.

Jésus-Christ a senti ce déchirement, qui est mort pour nous. Mais tout ne s'est pas passé comme dans l'homme. La mort comprend deux moments : celui de la séparation proprement dite des parties constituantes, et celui qui naît après. Nous ne sommes pas maîtres du premier : Jésus-Christ l'était. Il mourut quand il voulut, encore qu'il eût bien pu nous racheter sans mourir, une seule goutte de son sang, un seul soupir de son cœur y suffisant infiniment. Pour ce qui est de l'autre moment, il y a aussi bien de la différence entre l'homme mort et Jésus-Christ mort. Notre âme partie dans l'éternité, il ne reste de nous qu'un cadavre, et ce je ne sais quoi qui n'a plus de nom dans aucune langue. La divinité demeure unie hypostatiquement au corps et à l'âme du Christ séparés. La raison, dit le prédicateur, c'est que, à moins qu'il n'y soit provoqué par le péché, Dieu ne retire point sa grâce.

Cette mort du Christ produit plusieurs admirables effets. Dieu, le Sauveur acquitte la

dette de la créature humaine insolvable et lui rouvre le ciel fermé depuis la chute originelle. Homme, il apprend à l'homme à mourir et le rassure contre l'horreur instinctive de la mort en lui promettant une glorieuse résurrection. Car, si, étant le corps mystique du Christ, nous devons suivre notre Chef au tombeau, c'est notre foi et notre espérance invincibles que nous en sortions victorieux à la suite de cette Divine Tête ressuscitée. Répétons toujours qu'il n'est Chef comparable à notre ni bonheur égal à celui qu'il nous réserve.

ABNER.

ECHOS DU SEMINAIRE

DIMANCHE, 4 MARS—Solennité de la *Saint-Joseph*, qui fut célébrée à la cathédrale par un office pontifical, et au Séminaire, par un salut solennel, comme c'est l'usage. Ce salut eut lieu à 6 hrs P. M., et fut remarquable par la brillante ornementation de l'autel par la belle musique exécutée par l'Union Sainte-Cécile.

—A la veillée, deux artistes de la troupe Richard nous donnèrent une séance de tours de force, de prestidigitation, etc., qui nous amusèrent beaucoup. C'étaient M. D. Bleau, "le célèbre Chanteur Comique Français", et M. Mick Dan, "l'Homme Grenouille dans ses tours de force," pour parler comme le Programme.

7, MERCREDI—La *Saint-Thomas d'Aquin*. Communion générale, le matin ; grand'messe à 9½ h., célébrée par M. l'abbé A. Vincent ; beau sermon de M. l'abbé H. Cimon ; grand congé ; salut très solennel à 6 hrs P. M. : telle a été notre manière de solenniser cette fête du patron de nos études.

11, DIMANCHE—Dîner des Premiers du mois de février, à l'Evêché. Nous donnons ailleurs la liste de ces privilégiés.

Nos acteurs, nos musiciens, nos chanteurs, sont très occupés, de ce temps-ci, à préparer une grande soirée pour le commencement du mois prochain. On ne peut imaginer, paraît-il, comme ce sera beau ! Nous n'avons, nous, autre chose à faire qu'à attendre : et ce n'est pas la chose la plus agréable du monde.

Le Cabinet de physique va voir prochainement des jours glorieux, grâce à la munificence d'un bienfaiteur qui veut garder l'incognito.

Qu'est-ce donc que ces gros tubes de verre, remplis d'un liquide inconnu, que l'on a suspendus récemment en divers endroits de la maison ?—Des *Ectincteurs Durand*, moyennant lesquels tout commencement d'incendie sera aussitôt réprimé. Puissions-nous les transmettre intacts à nos arrière-neveux les plus reculés dans la suite des temps !

O.

PREMIERES IMPRESSIONS DE VOYAGE

(Suite)

Il (M. Dupont) aurait pu aspirer à tenir un rang élevé dans la société, et il se plaint dans la compagnie des pauvres et des infirmes, au milieu des âmes simples et confiantes.

Avez-vous jamais songé à tout le bien que peut faire dans le monde une personne sage, et instruite, et animée de l'esprit du christianisme ? Il y a un ministère laïque que

ne peut remplir le prêtre, et qui est fécond en fruits de grâces et de conversions. Tel a été l'œuvre de la vie de M. Dupont. Par ses bonnes paroles, ses exemples édifiants, par cette odeur de sainteté qu'il répandait autour de lui, il a été vraiment missionnaire dans son pays, propagateur de la foi, et zélé de la charité. Nous ne saurons qu'au jour du jugement toute la somme de bien qu'il a accomplie. Aussi, bien qu'il soit mort depuis quelques années à peine, on s'occupe d'introduire sa cause de béatification en cour de Rome, et le Saint-Père désire qu'elle se poursuive activement. Il tarde au chef de l'Eglise de proposer un culte et à l'imitation des fidèles, un homme qui s'est sanctifié dans l'état où la plupart d'entre eux sont appelés à vivre.

A la mort de M. Dupont, sa maison devint la propriété des Carmélites qui la transformèrent en oratoire, de sorte qu'au même endroit où l'homme de Dieu s'est agenouillé tant de fois avec les pèlerins venus de toutes parts, la foule accourt toujours plus nombreuse. L'insigne image de la Sainte-Face reste suspendue à la place qu'elle occupait autrefois, et devant elle brûle cette lampe qui ne s'est pas éteinte depuis 1851. L'huile, sans cesse renouvelée, continue d'être l'instrument des bontés divines, comme en font foi les bâtons, béquilles et autres ex-voto qu'on y remarque.

On a érigé canoniquement dans la chapelle de la rue Saint-Etienne, la Confrérie Réparatrice des blasphèmes et de la profanation du dimanche ; et une société de prêtres dits de la Sainte-Face a été fondée pour desservir le sanctuaire, et se mettre à la disposition des fidèles pour les besoins du pèlerinage.

On a même projeté la construction d'une vaste église qui renfermera comme une relique l'oratoire de la Sainte-Face, les appartements et les meubles seront laissés autant que possible dans le même état où on les a trouvés à la mort de M. Dupont. Les plans du monument sont faits sur le modèle de la Basilique de Sainte-Agnès-hors-les-Murs ; les fondations sont à l'effileurement de terre, et on possède les ressources nécessaires pour la terminer, mais le gouvernement athée et franc-maçon qui gouverne la France pour son malheur, y met obstacle, et menace de tout détruire si l'on continue les travaux.

(A suivre)

LAURENTIDES